

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 012/2021

à la

Société BOLT GAS

Après avoir reçu le contrat du marché n° 1921/7811/SG/GC/2020, conclu avec la GECAMINES, pour un montant hors taxe de quatre millions huit cent quarante-neuf mille neuf cent huit, septante-trois centimes (USD 4.849.908,73) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 04/02/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Paulin Jean Pierre KAPORWA
Directeur Général ad

Directeur Général